

NOTE AUX ETUDIANTS L1

Éclaircissement | Rattrapage

Il est porté à ma connaissance des étudiants L1, que les semestres sont compensables entre eux.

Seuls les étudiants qui ont eu < 10 de moyenne entre les deux semestres (S1 et S2) sont concernés par les rattrapages, et ils ne repassent pas :

-Les matières validées.

-Les matières compensées.

L'étudiant à acquit l'année n'ouvre plus le droit à la session de rattrapage, car il est déclaré admis en session normal.

Département TC_LMD